

Zeitschrift:	Journal suisse d'apiculture
Herausgeber:	Société romande d'apiculture
Band:	55 (1958)
Heft:	9
Artikel:	À propos de l'emploi des antibiotiques dans la lutte contre la loque européenne
Autor:	Valet, A.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1067205

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



A propos de l'emploi des antibiotiques dans la lutte contre la loque européenne

M. le Dr Rousseau, directeur du Laboratoire de Recherches Apicoles à Nice, nous a adressé le No 1 du *Bulletin apicole d'information et de documentation scientifique et technique*.

Nous avons tiré de cet intéressant document des renseignements qu'il nous paraît utile de signaler à nos inspecteurs de ruchers et aux apiculteurs. Les anciens remèdes n'ayant pas donné les résultats espérés, l'ère des antibiotiques a ouvert un vaste champ d'expériences pour nos instituts de recherches scientifiques.

Les causes d'insuccès sont dues, d'après Toumasec :

1. à l'ignorance des maladies par un trop grand nombre d'apiculteurs ;
2. à l'insuffisance ou l'absence de personnes techniques capables de faire le contrôle des ruchers ;
3. aux mesures sanitaires mal adaptées aux conditions modernes d'exploitation des ruches ;
4. aux connaissances encore insuffisantes de l'étiologie et de la thérapeutique de certaines maladies.

Des nombreuses expériences entreprises au moyen des antibiotiques, nous retenons que les plus efficaces sont la terramycine et la dihydrostreptomycine.

L'action de ces deux antibiotiques a été constatée *in vitro* et *in vivo* sur les germes de la loque européenne. Le Dr Rousseau fait remarquer que des souches différentes d'un même germe peuvent se comporter différemment vis-à-vis d'un antibiotique donné. En règle générale, dit-il, on peut considérer que la streptomycine et surtout la terramycine sont d'une efficacité presque absolue *in vitro* contre les germes de la loque européenne.

Ces deux antibiotiques sont d'une efficacité plus réduite dans le traitement de la maladie au rucher.

Quelles en sont les causes ?

A la suite d'une enquête faite auprès des apiculteurs, nous avons été amenés à constater que les insuccès sont signalés dans les ruchers où la dose d'antibiotique a été inférieure à 0,7 gr par colonie.

Des échecs ont été également constatés chaque fois que l'apiculteur a réduit le nombre d'applications, en faisant seulement une ou deux administrations de sirop au lieu de trois indispensables.

Nous avons nous-même constaté chez nous que la rapidité de la guérison dépend du degré d'infection des colonies. Si une application peut suffire lors d'un début de maladie, deux et trois administrations de sirop sont nécessaires lorsque le mal est profond. C'est à l'inspecteur de juger du nombre de traitements à appliquer.

De ses nombreuses expériences, le Dr Rousseau tire ces *conclusions* :

« Ces observations et ces expériences concordent pour expliquer en grande partie les quelques échecs des traitements antibiotiques de la loque européenne.

Pour y remédier il importe d'assurer aux larves l'absorption rapide d'une quantité suffisante de sirop médicamenteux très fraîchement préparé.

La dose totale d'antibiotique doit être de 1 gr pour une bonne colonie moyenne de 3 à 4 rayons de couvain.

Dans le cas d'une colonie très faible avec des plaques de couvain très étendues et nombreuses, la dose sera augmentée en fonction de l'importance du couvain.

La préparation du sirop sera faite juste au moment de l'emploi et en aucun cas le sirop médicamenteux ne sera conservé pour une administration ultérieure.

Le sirop sera donné à la ruche par petite quantité (un demi-litre au plus) afin d'assurer sa consommation rapide.

En période de miellée, l'administration devra être effectuée par aspersion ou pulvérisation directe sur les rayons de la zone à couvain, *en évitant le couvain non operculé*.

Les applications seront répétées de façon à prolonger le traitement pendant 2 à 3 semaines. Telles sont les conditions qui nous semblent devoir être fixées pour obtenir le maximum de résultats dans le traitement de la loque européenne par les antibiotiques considérés.

Si, après l'application de ces prescriptions, de nouveaux symptômes sont constatés, il sera nécessaire de faire aussitôt un autre traitement en changeant d'antibiotique. La terramycine remplacera par exemple la streptomycine.

Pour ce traitement, le sirop médicamenteux sera donné par pulvérisation ou aspersion sur tous les cadres, en veillant toujours à ne pas atteindre directement le couvain non operculé. (Le vaporisateur convient très bien pour ce mode de faire.)

Notons que les antibiotiques, bien que se révélant momentanément efficaces, ne peuvent dans les cas de forte infection, assurer une guérison définitive (sans récidives). Celle-ci ne peut être obte-

nue qu'en complétant le traitement antibiotique par le transvase-
ment de la colonie et la désinfection de la ruche. »

Les conclusions du Dr Rousseau contribueront à augmenter les
chances de succès dans les traitements de la loque européenne, aussi
engageons-nous les inspecteurs de ruchers à s'en inspirer.

A. Valet.



ECHOS DE PARTOUT

Saviez-vous que...

- les abeilles communiquent entre elles non seulement par des danses, mais aussi par les pattes. Elles emploient donc, dans certains cas, un langage tactile modulé ;
- 10 milligrammes de gelée royale suffisent pour transformer un anxieux en un être plein de gaîté. Cette métamorphose ne dure pas plus de 48 heures ;
- qu'on évalue en France à 1 800 000 le nombre des colonies d'abeilles produisant en moyenne 25 000 tonnes de miel ;
- lors d'une piqûre la quantité de venin injectée est de l'ordre de 0,5 milligrammes et que ce sont les abeilles d'été âgées de 2 semaines qui en produisent le plus ;
- dans les villes les arbres ont beaucoup de peine à résister à l'atmosphère polluée par les émanations d'essence. Les deux espèces les plus solides sont les sycomores et les tilleuls ;
- le curé Kneipp a déclaré qu'il était dommage que l'hydromel ne soit pas plus connu ;
- la Californie produit autant de miel que la Grande-Bretagne, la Suisse, la Belgique, la Hollande, le Danemark, la Norvège et la Suède réunis, mais avec un nombre de colonies plus de la moitié moindre et seulement un apiculteur contre 14 en Europe.

Les essaims de faux bourdons

Voici ce que nous lisons à ce sujet, sous la plume d'Alain Cailas, dans la *Gazette Apicole* :

Ce titre pourra certainement paraître étrange à la plupart des lecteurs, car il n'est pas encore courant d'entendre parler d'essaims de faux bourdons, et certains pourront penser peut-être qu'il s'agit là d'une aimable plaisanterie.